

L'HISTOIRE DE NOYON RACONTÉE PAR LE NOM DE SES RUES

Place Cordouen

Par la rue du Longpont, nous parvenons tout naturellement sur la Place Cordouen. En vérité, plutôt que sur une place, nous nous trouvons dans un carrefour, le plus important de Noyon étant donné le va-et-vient de la circulation urbaine et sa situation dans le tracé des axes principaux de la ville.

Cette place existe depuis au moins le 12^e siècle, desservant d'abord les maisons réfugiées le long de la muraille gallo-romaine, puis enserrée entre deux rangs de maisons. Jusqu'en 1918, elle était limitée du côté de la place Aristide Briand par un îlot de maisons qui continuait la rue de Paris et aboutissait à quelques mètres de la salle des ventes de façon à laisser un passage entre les deux places.

Elle portait autrefois le nom de Marché au Cordouen ; par étapes, par simplification on aboutit à la forme moderne : Place Cordouen, qui est apparue dans le milieu du 19^e siècle, augmentant la confusion sur le sens de ce mot.

Cordouen est avant tout adjectif qualificatif désignant ce qui est relatif à la ville espagnole de Cordoue (forme française de Cordoba), et devrait s'écrire « cordouan » ainsi qu'il figure dans les documents locaux jusqu'au 18^e siècle.

Sait-on que Cordoue fut jusqu'à la moitié du 13^e siècle la capitale d'un émirat arabe ? Mais on sait bien que les arabes ont toujours excellé dans le travail et l'ornementation des peaux ; d'où la renommée de leurs produits de cuir. Lorsque ceux-ci se répandirent en France, ils furent désignés par le lieu de leur origine et cordouan devint un substantif : du cordouan. A partir de ce moment, les arti-

sans qui travaillaient, vendaient ou réparaient les objets en cuir, particulièrement les chaussures fines en peau de mouton ou de chèvre, s'appelèrent cordouanniers, mot qui devint cordonnier par simplification.

Au Moyen Age, les personnes de qualité, voire les religieux, plaçaient la coquetterie dans la finesse de leurs chaussures : un concile d'Orléans dut défendre le port des bottines fines dans le cloître... En ce temps-là, la vente de toutes les marchandises ne pouvait se traiter que dans les emplacements précisés par les Statuts des métiers promulgués par les jurés de Noyon ; il y avait des marchés spécialisés dans différents endroits de la ville ; les cordouans étaient exposés et mis en vente sur la place qui a conservé leur nom.

Les places qui se succèdent au centre de la ville n'ayant aucune frontière entre elles, il n'est possible de les identifier et de délimiter leur surface que par les numéros des immeubles qui les bordent. En effet, ces numéros se suivent dans l'ordre arithmétique côté après côté de chacune d'elles, sans la discrimination imposée aux autres voies de la ville entre pairs et impairs. Les maisons de la Place Cordouen sont numérotées de 1 à 10 : 1 à 5 de la rue du Longpont à la rue de Paris ; de 6 à 10 de la Place A. Briand à la Place de l'Hôtel de Ville. Cela permet, sur le tableau de classement des voies communales, de lui attribuer une superficie de 1 950 mètres.

*
**

Les événements survenus au cours d'un aussi grand nombre de siècles de l'histoire de cette place ont modifié bien des fois les immeubles qui la bordent et, partant, sa physionomie.

Depuis le Moyen Age jusqu'en 1552, année du sac et de l'incendie de Noyon, les maisons de ce marché au Cordouen étaient identifiées par leurs enseignes dont voici quelques spécimens : hostellerie de Longpont, de l'Ane rayé, du Moulinet, maisons de l'Olifant, de la Croix d'or, sur le côté gauche ; en face (côté Crédit Lyonnais), construites au pied du mur gallo-romain, ce qui donne la forme arrondie à l'ensemble des places, hostellerie des Trois rois, hostellerie Saint-Claude, de l'Aigle d'or. La place comprenait alors seize maisons.

Entre le Moulinet et l'Olifant - vraisemblablement à l'emplacement des magasins Finet-Bladier - la ruelle des Aisances conduisait aux « lieux communs » ou « commodités publiques » formées d'un pont de bois percé installé au-dessus de la Versette ; formant un angle droit, la ruelle remontait la rive gauche de la petite rivière pour déboucher rue des Couteliers (rue de Paris actuelle).

Cette ruelle pour le moins pittoresque subsista jusqu'en 1918, après s'être appelée, dans les derniers temps, ruelle Merdelonnets, rue de Caisne, rue de la Versette.

A propos de l'hostellerie des Trois rois, Ponthieux relate une historiette contée par Tallemant des Réaux, mémorialiste du 17^e siècle, « M. de Vendôme, bâtard de Henri IV, étant de passage à Noyon, alla un jour loger dans cette auberge. L'aubergiste, en bas et en perruque, s'en fut immédiatement prendre les ordres de son hôte illustre. Le fils de la maison, qui venait d'être reçu avocat, crut que cette nouvelle dignité l'autorisait à aller faire sa révérence à M. de Vendôme. Celui-ci lui demanda qui il était :

- Monsieur, je suis le fils des Trois rois.
- Le fils de trois rois, répartit le duc... Monsieur, je ne suis le fils que d'un ; vous prendrez le fauteuil ; je vous doit tout honneur et respect ».

Il est difficile de discerner les destructions et les reconstructions de ces immeubles au cours du temps passé, puisque plusieurs d'entre eux ont conservé la même enseigne pendant tout l'ancien régime et qu'ils n'ont cessé de faire l'objet de transactions successives. Des modifications sont certainement intervenues ainsi que la différence du nombre de maisons dans les époques diverses nous en donne la preuve.

Nous savons, par exemple, que l'hôtellerie Saint-Claude possédée alors par Simon Baudoux, fut vendue en 1694 à Antoine Mauroy de Saint-Quentin qui fit prospérer cet établissement et l'agrandit par l'achat des maisons voisines. En 1755, succédant aux Bonnedame de la rue des Tanneurs, la famille Lalloutte fit de cette hôtellerie la poste aux chevaux. Au début du 19^e siècle, Antoine Lalloutte employait 4 postillons, 1 charretier, 2 domestiques. De 1830 à 1834, il sera maire de Noyon et appelé à présider les premières élections municipales instituées en 1831.

Le maître de postes aux chevaux qui lui succéda fut Jean Poulin, aussi conseiller municipal. Les Poulin furent les derniers maîtres de postes aux chevaux jusqu'à l'arrivée et le développement du chemin de fer. Ils se convertirent dans l'industrie sucrière à Crisolles. C'est dans cet immeuble qu'en mars 1918 s'installa pour peu de temps l'Etat-Major du Général Gamelin. Ce fut le dernier événement survenu dans cette hôtellerie Saint-Claude qui disparut au cours des combats quelques jours plus tard.

De l'autre côté de la place, de la rue du Longpont à la rue de Paris, il y avait, au début du 19^e siècle, dix boutiques ou ateliers d'artisans : tonnelier, cabaretier, ferblantier, marchands de drap (2), chapelier, horloger, sellier-carrossier, marchands fripiers (2).

L'héroïne noyonnaise

Le sellier mérite une attention particulière. Il s'appelait Bonaventure Fagard et avait épousé, le 26 novembre 1788 en l'église Saint-Martin, une fille de Noyon, Catherine Vassent, décorée de la médaille et couronne civique, prix de vertu. Le duc d'Orléans lui-même avait approuvé ce mariage. Que s'était-il donc passé ?

Fille d'un porteur de grains, âgée de 21 ans, Catherine était en service chez un commerçant du centre de la ville. Le 31 mars 1788, elle eut l'occasion de manifester sa force et son courage en allant secourir, dans des circonstances difficiles, quatre ouvriers asphyxiés par des vapeurs méphitiques d'une fosse d'aisance dans laquelle ils étaient descendus pour en faire le nettoyage. Trois d'entre eux revinrent à la vie, le quatrième était mort.

Ce sauvetage, qu'il n'est pas possible de narrer ici par le détail valut à Catherine Vassent une renommée extraordinaire aussi bien dans Noyon que dans tout le royaume : la presse locale et nationale consacra de longs et élogieux récits à son acte courageux. Des félicitations, des cadeaux, des récompenses de toutes natures affluèrent de toutes parts, provenant aussi bien des gens simples que des plus hauts personnages, des plus importantes institutions, jusqu'au Roi et à la Reine qui voulurent la recevoir ; sans parler des poèmes, des chansons, des fêtes solennelles dont fut l'objet, l'héroïne noyonnaise.

*
**

Un Noyonnais, M. Deroussent, a tracé le plan des commerces de la place Cordouen en 1870 qui en montre bien l'importance commerciale et l'aspect qu'elle eut au cours de la belle époque. De la rue de Longpont à la rue de Paris, il y avait neuf commerces : un faïencier, un coiffeur, le « Café du Commerce » (à la place de l'imprimerie Finet), un marchand de grains, et, après la ruelle « Merdelonnets », la quincaillerie Bladier-Rivière, deux marchands de meubles, une épicerie-buvette, une mercerie ; dans le fond de la place, une épicerie-liqueurs, deux rentiers, un tabac, un marchand de parapluies ; enfin de la place au Blé à la place aux Herbes, un magasin de nouveautés, un coiffeur, une bonneterie, un tabac, la Salle des ventes de Me Doman ainsi que plusieurs locataires dans l'ancien hôtel Saint-Claude, une mercerie, une modiste. Il est curieux de remarquer que l'Hôtel des ventes de Me Marcel Dumanet soit revenu sur la place Cordouen non loin de celui de Me Doman, après avoir été logé rue des Deux Bornes par Me Gustave Rognier et 28 rue du Nord par Me Georges Langlois, où il faut sinistré en 1940.

C'est sur le mur de l'actuel Hôtel des ventes qu'une plaque a été apposée pour perpétuer le souvenir des actes de courage accomplis en juin 1940 et du massacre de treize membres des équipages du 1^{er} Bataillon de chars le 7 juin 1940. Voici le texte qui y est gravé :

ICI
LE PREMIER BATAILLON DE CHARS
LUTTA DESEPEREMENT DU 5 AU 9 JUIN 1940
POUR CONTENIR L'AVANCE ALLEMANDE.
CHARGE D'UNE MISSION DE SACRIFICE,
IL L'ACCOMPLIT GLORIEUSEMENT
FORÇANT L'ADMIRATION DE L'ENNEMI
GLOIRE ET HONNEUR
A SES MORTS